

Le prix de bonne

AXA Winterthur introduisait il y a un an le Drive Recorder, une «boîte noire» destinée aux jeunes conducteurs. Accélération, vitesse, freinage et position géographique: ce boîtier enregistre tout. Le principe: récompenser les plus prudents, au prix de la vie privée.

Lorenzo Quolantoni

«Dis-moi comment tu conduis, je te dirai combien de rabais tu auras»: ainsi, vous présentions-nous le Drive Recorder à sa sortie, il y a un an. Petit rafraîchissement: ce dispositif, proposé par AXA Winterthur aux jeunes conducteurs de moins de 26 ans, fonctionne à la manière d'une boîte noire. Il enregistre non seulement la vitesse, mais aussi le nombre de kilomètres parcourus, la date, l'heure, la position géographique et l'accélération longitudinale et latérale de votre voiture – comprenez: la vitesse à laquelle vous pre-

nez les virages. En effet, une courbe prise trop agressivement péjorera votre score. Néanmoins, AXA ne nous a pas donné plus d'indications sur ce qui définit un virage pris trop vite. Pas plus qu'elle ne nous a permis de tester ce dispositif.

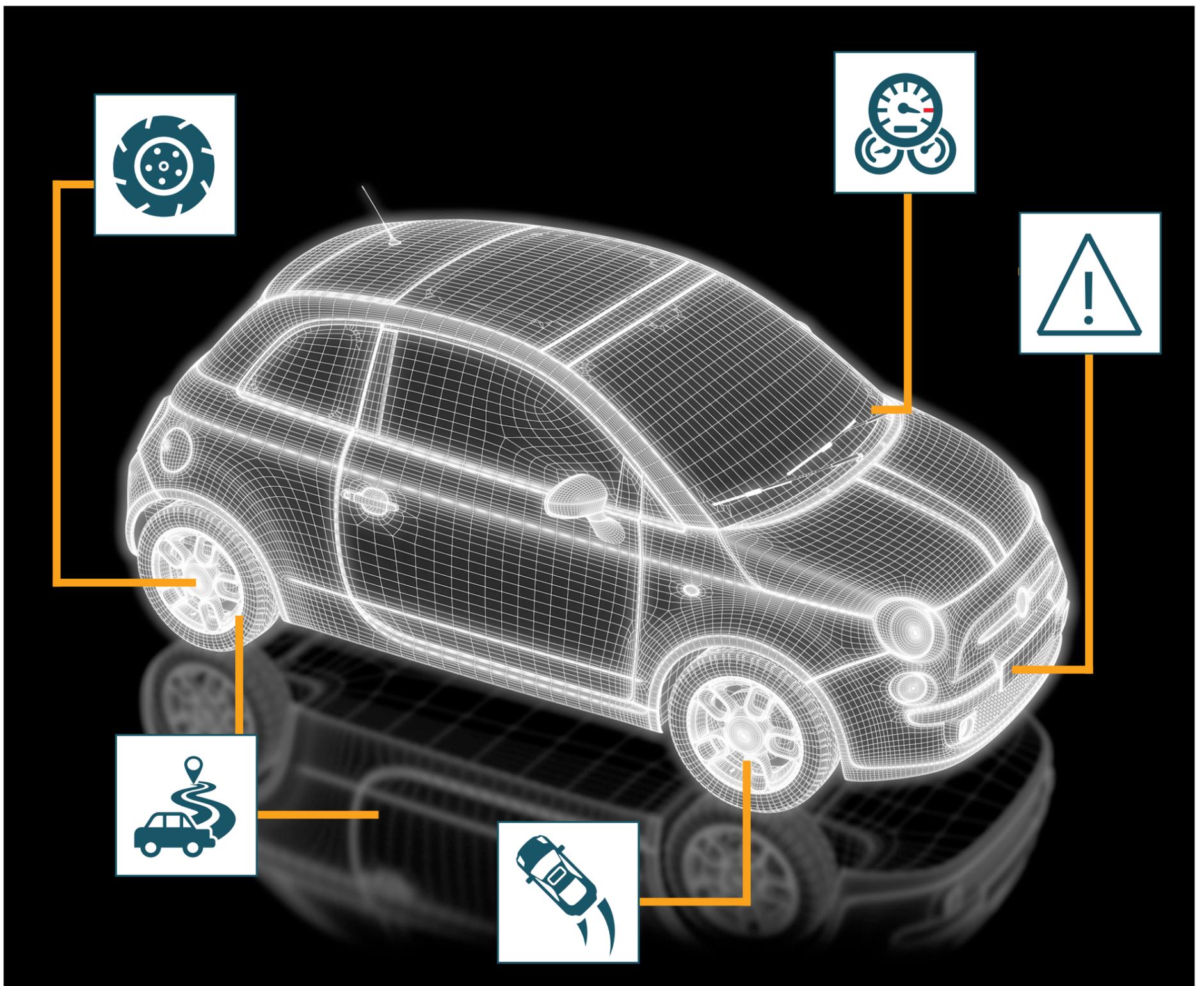
A partir de ces données, la compagnie d'assurance dresse un «profil» de conduite: elle vous met une note en évaluant plusieurs milliers «d'événements» par an. Ces événements sont des relevés ponctuels de votre manière de vous comporter au volant. Concrètement, un dépassement de vitesse autorisée de 10 km/h sur une route

de campagne sera catalogué comme «orange». Il devient rouge lorsque le franchissement s'élève à 20 km/h (lire l'encadré à ce sujet). Ces barèmes évoquent sans trop de surprises ceux appliqués par les mesures de Via sicura.

Bons et mauvais points

L'agrégation de ces bons et mauvais points donnera une évaluation sur 100, consultable à tout moment par les utilisateurs sur un espace personnalisé sur Internet. La période d'appréciation dure une année, d'octobre à octobre. Là, le rabais accordé

**Le Driver recorder
saura tout tout tout
sur votre auto! D.R.**



conduite

sur la prime sera déterminé. Cette réduction s'échelonne sur trois paliers, de 15 % à 25 % au maximum, pour les bons conducteurs. Ou plutôt, pour les meilleurs conducteurs. Car, comme l'explique René Muller, responsable Gestion des produits chez AXA, cette évaluation «est comparée à l'ensemble des autres profils de conduite». Ce qui signifie que si les 3000 utilisateurs du Drive Recorder se tiennent à carreau, il sera plus difficile d'atteindre la frange la plus élevée du rabais.

D'ailleurs, l'expérience de l'assureur avec le Crash Recorder – le dispositif qui ne garde en mémoire que les dernières secondes précédant un accident – montre que les conducteurs surveillés causent moins d'accidents. René Muller ajoute à ce sujet être «assez confiant sur le fait que nous que nous le vérifierons aussi avec le Drive Recorder».

Primes injustes

Oui, car ce «mouchard» donne la possibilité, selon Sami Coll, sociologue spécialisé dans la vie privée à l'université de Lausanne, «aux jeunes conducteurs de prouver que la prime qu'ils paient est injuste».

En effet, celle-ci est calculée a priori en fonction de critères discriminants, comme l'âge, le sexe et la nationalité.

«Grâce à ce boîtier, AXA répond à une critique qui est généralement adressée aux assurances: la discrimination de groupe, poursuit Sami Coll. Elles individualisent le calcul de la prime en fonction du comportement de chacun. Leur but, c'est d'arriver à un calcul du risque aussi précis que possible et de dresser des corrélations entre des profils et des comportements. C'est ça la nouveauté: avant, on récompensait ou punissait les conducteurs en fonction de l'absence ou la présence d'accidents. Là, il suffit d'avoir une conduite à risque pour être puni ou ne pas être récompensé. Il s'agit d'une surveillance plus étroite qui peut modifier le comportement.»

Une voiture à la trace

La surveillance, le mot est lâché. René Muller se veut rassurant: «Nous utilisons le suivi GPS uniquement si le client le demande, en cas de vol de son véhicule par exemple. De plus, les clients peuvent demander la suppression de leurs données, selon les dispositions légales. Dans ce cas, nous ne gardons que le minimum qui nous permet de justifier la manière dont nous avons calculé les primes.» Et si la police vient toquer à la porte de l'assurance? «Nous ne fournissons les données enregist-

trées que s'il y a une procédure judiciaire en cours, sur demande d'un juge.»

Un projet pilote?

Toutefois, Silvia Böhlen, du préposé fédéral à la protection des données, met en garde: «L'expérience prouve que les nouveaux dispositifs de collecte de données peuvent très vite éveiller des appétits multiples et difficiles à estimer. Une assurance peut avoir différents intérêts, tout comme d'autres acteurs du secteur». Un scénario inquiétant que Sami Coll nuance. «On peut beaucoup fantasmer sur l'usage qui peut être fait des données, encore faut-il avoir les moyens d'en faire quelque chose! Le traitement de ces données coûte très cher, car il faut employer des gens qui imagineront de nouvelles façons de les exploiter. De plus, rien ne garantit la rentabilité de l'opération.» De toute manière, rien ne peut être fait sans l'accord des clients: les compagnies doivent expliciter l'utilisation qui sera faite de ces données et ne peut les employer à d'autres fins. Encore faut-il lire les interminables et parfois obscures conditions générales consciencieusement. Pour l'heure, ce Drive Recorder semble «un projet pilote» aux yeux de Sami Coll. Son succès pourrait éveiller les appétits des concurrents en la matière. De

plus, il est encore une option. Néanmoins, en tapant là où ça fait mal, le porte-monnaie, le Drive Recorder risque de devenir quasi obligatoire pour les revenus les plus modestes. «C'est comme certaines chaînes de magasins aux Etats-Unis qui offrent 40 % de rabais à ceux qui ont la carte de fidélité. En agissant ainsi, on nous ôte le choix, dans les faits.» Pas étonnant dès lors qu'AXA cible les jeunes qui, en plus d'être une population statistiquement à risque, sont particulièrement sensibles à l'argument financier. Quitte à perdre une parcelle de vie privée?

Quand le Drive Recorder attribue de mauvaises notes

La «boîte noire» made in AXA Winterthur évalue la conduite de ses jeunes clients sur la base de plusieurs milliers d'événements, relevés chaque année. La compagnie attribue des couleurs pour cataloguer les différents franchissements de vitesse, selon l'échelle suivante:

Sur autoroute:

- événement jaune: > 132 km/h
- événement rouge: > 144 km/h

Sur semi-autoroute:

- événement jaune: > 110 km/h
- événement rouge: > 120 km/h

Sur route extra-urbaine:

- jaune: 90 km/h
- rouge: 100 km/h

En ville:

- jaune: 60 km/h
- rouge: 70 km/h



Gagner en sécurité et en plaisir!

Apprendre par l'expérience
TCS Training & Events

Participer et profitez-en!

Saisissez l'occasion de mieux évaluer les limites de votre véhicule et rafraîchissez vos connaissances sur la distance de freinage, la prise de virages et autres.

Formations:

Auto basic* – Auto avancé* – Auto compact

*Ces cours sont subventionnés par le Fonds de sécurité routière à hauteur de CHF 100.- par personne.

Nos emplacements: Plantin (Meyrin), Lignièrès, Stockental (Niederstocken près de Thoune), Derendingen, Betzholz (Hirwil) et Emmen

www.training-events.ch
info.training-events@tcs.ch
Téléphone 058 827 15 00

En confiance au volant